

## SEANCE DU 8 OCTOBRE 2008

**Etaient présents :** MM. ALBERT, ALRAN-REY, BANDET, BIBAL, DELPECH, GRANIER, JULIEN, BIZOUARD, TERRAL, CABROL, RAULHAC, ALBERICI, CAYRAC, LAFON, LAMESLE, LAURENS

**Absents :** MOUYSSET, MOUSSA, BONTON

DELPECH Céline a été nommée secrétaire de séance

### **DEMANDE SUBVENTION FDT 2008 – Réaménagement des locaux de la mairie**

Monsieur GRANIER indique au Conseil municipal que, suite aux travaux de réaménagement des locaux de la Mairie, il est nécessaire de constituer un dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du FDT 2008, axe 1, mesure 2. Cette demande sera faite en deux parties, à savoir :

#### **Partie 1 : travaux réalisés**

Montant des travaux HT	9034.41 €
Montant des travaux TTC	10805.16 €

#### **Financement**

Conseil général	
Subvention 40% du HT	3613.76 €
Financement commune	7191.40 €
<b>Total</b>	<b>10805.16 €</b>

#### **Partie 2 : travaux en prévision**

Devis GIPP	317.28 €
Devis ATOUT ELEC	6180.00 €

Montant HT	6497.28 €
Montant TTC	7770.74 €

#### **Financement**

Conseil Général	
Subvention 40% du HT	2598.91 €
Financement commune	5171.83 €
<b>Total</b>	<b>7770.74 €</b>

Après concertation, le conseil municipal accepte cette décision et charge Monsieur GRANIER de préparer les dossiers nécessaires pour demander la subvention FDT 2008 au Conseil Général.

### **CONVENTION MISE A DISPOSITION SALLE DE JUDO**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une convention a été signée le 30 septembre 2008 entre la commune, l'association « judo club cambonnais » et Monsieur Alain de Chanterac, Directeur l'IME de Florentin.

Cette convention donne l'autorisation à l'IME de Florentin d'organiser une activité de jeux d'opposition et d'activités pédagogiques pour les pensionnaires de l'institut tous les mercredis après midi et ce jusqu'au 30 juin 2008.

Une somme de 200€ sera versée par l'IME pour le compte de l'association « judo club cambonnais ».

Le conseil municipal ne voit aucune objection à cette alliance et approuve la signature de la convention.